



**Contrat
d'Engagement**



Nom – Prénom du Participant : _____

Ce contrat est un engagement réciproque entre le participant et la commune. Le participant s'engage à respecter les règles énoncées ci-dessous. La commune s'engage à accueillir le participant dans un environnement de travail avec des tâches précises à accomplir contre une gratification.

Lisez-le attentivement avant de le signer.

Concernant la Mission :

Le jeune se voit confier une ou des mission(s) du au

Sur les demi-journées suivantes :

Horaires : de à

Nature des chantiers à effectuer :

.....
.....

Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais – Mission Locale
7 place de la gare – 79300 Bressuire
Tél. : 05 49 81 19 20 – accueil@mdebressuirais.fr





Un tuteur est désigné par la Mairie de Bressuire pour assurer l'accueil et l'accompagnement du jeune durant toute sa mission.

Concernant la périodicité de l'activité :

L'activité se déroule pendant les vacances scolaires sur un temps de 3h avec une pause obligatoire.

Concernant la ponctualité :

J'arrive à l'heure précise au point de rendez-vous.

Toute personne arrivant après le démarrage de la tâche à laquelle elle est affectée ne sera pas acceptée.

Je m'engage à participer aux chantiers sur la totalité du temps d'activité et à ne pas quitter le lieu du chantier avant l'horaire prévu.

Concernant la réalisation du chantier :

Les travaux qui me sont confiés peuvent être salissants. Je dois donc me présenter avec des vêtements et des chaussures adaptés à la nature des activités auxquelles je participerai.

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de travailler en short et torse nu. De plus, les cheveux longs devront être attachés.

Étant indemnisé pour une tâche à laquelle je dois pouvoir me consacrer pleinement pendant toute la durée du chantier, l'usage du téléphone portable est strictement interdit. En conséquence, le téléphone portable devra à minima être placé sur répondeur.

Interdiction de fumer ou de consommer de l'alcool.

En fonction des besoins des services et des conditions météo, les tâches auxquelles je suis affecté(e) pourront être modifiées.

Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais – Mission Locale
7 place de la gare – 79300 Bressuire
Tél. : 05 49 81 19 20 – accueil@mdebressuirais.fr





Concernant la qualité des tâches effectuées et le comportement à avoir :

1. Je m'engage à réaliser correctement les travaux qui me sont confiés.
2. Je respecte et j'applique les consignes qui me sont données par les encadrants.
3. Je reste poli avec mon entourage, c'est-à-dire avec les encadrants, les résidents des habitations près desquels je travaille, mais également envers les autres participants au chantier et je ne les dérange pas.
4. Je prends soin du matériel qu'on me confie. Si nécessaire, je le lave et le range à l'issue du chantier. Je le remets à l'encadrant à la fin du chantier.

Sanctions appliquées par le non-respect d'un des points énoncés ci-dessus :

Le non-respect du règlement intérieur, de l'horaire ou de la tenue professionnelle peut entraîner une exclusion temporaire ou définitive du dispositif et / ou une non-indemnisation du chantier.

Indemnisation du chantier

Toute réalisation satisfaisante d'un chantier entraîne le versement d'une indemnité.

Cette indemnité est fixée à 15 € par chantier (durée : 3 heures).

J'atteste avoir pris connaissance du présent règlement et je m'engage à le respecter sous peine d'application des sanctions qui y sont énoncées.

Fait à Bressuire, le

(Noms et signatures précédés de la mention « lu et approuvé »)

Le Participant,

Le représentant légal,

La Collectivité,

Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais – Mission Locale
7 place de la gare – 79300 Bressuire
Tél. : 05 49 81 19 20 – accueil@mdebressuirais.fr

